

Nom et coordonnées de l'école
EMPU Les Lutins
1 rue Prince Noir

PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉCOLE DEUXIEME TRIMESTRE

Commune : 33114 LE BARP

Date : Jeudi 05 Mars 2026

Présents

Présidente (directrice d'école) : Mme F. Mosbach, Inspectrice de l'Éducation nationale : Mme Lief (excusée).

Equipe enseignante	Le maire ou son représentant	Représentants parents d'élèves	DDEN
Mmes Mosbach,	Mme Mendoza (élue, adjointe aux Affaires Scolaires)	Mme Verbaeys et Mr Herriau(Paradisscol'eyre)	Pas de DDEN nommé
Mmes Bergeron Micaud, Chiniard, Vignals, Leforestier	Mr Lafue Responsable Service Enfance Leunesse	Mmes Wattine, Lacube, Sargès (FCPE)	ATSEM
Mr Gros			Mme Cazorla

Objet de la réunion : le 2ème conseil d'école a pour objectif d'aborder l'ensemble des points mis à l'ordre du jour entrant dans les thématiques fixées par le DASEN et de répondre aux questions des APE reprises à l'ordre du jour.

18h00 : Début du conseil

Mme MOSBACH prend la parole et énonce l'ordre du jour de ce 2ème conseil.

Points évoqués :

- **1. Le parcours de l'élève**
- **2. Projet et vie de l'école**
- **3. Fonctionnement de l'école**

1. Le parcours de l'élève :

Le RASED

Depuis la rentrée, l'école a basculé sur la circonscription d'Arcachon Sud. L'équipe du RASED a changé et se compose d'une psychologue de l'EN Mme Carpentier et d'un maître E M. Soler. La psychologue intervient à la demande de l'enseignant afin d'évaluer les difficultés rencontrées par les élèves à travers des temps d'observation en classe. Elle assure un rôle d'accompagnement, mène des entretiens individuels avec les enfants et participe aux équipes de suivi de scolarisation (ESS) ainsi qu'aux équipes éducatives (EE). Elle peut également être impliquée dans les procédures d'orientation vers des dispositifs spécialisés tels que les ULIS, ITEP ou IME. Le Maître E a un rôle principalement pédagogique, centré sur les difficultés d'apprentissage. Il intervient auprès d'un petit groupe d'élèves afin de leur apporter une aide spécifique, avec l'accord préalable des parents. Il interviendra peut-être en fin d'année pour les GS.

Les APC

Mme MOSBACH évoque la mise en place et le fonctionnement des APC (Activités pédagogiques complémentaires). La quatrième et dernière période se déroulera du 05/03 au 27/04 les lundis et

jeudis de 16h à 16h45. Ces ateliers de soutien sont proposés aux élèves qui peuvent rencontrer des difficultés dans l'apprentissage de la langue. Ils visent à les accompagner, à renforcer leurs compétences et à les rassurer quant à leurs capacités d'apprentissage et de réussite.

Ce travail s'effectue par niveau et en petit groupe. Sur les 20 propositions faites, 18 ont été acceptées.

- Les APC Moyennes sections sont assurées par Mme VIGNALS, Mme BERGERON, M. GROS et Mme DARNAUD ; les thématiques travaillées portent sur les lettres, leur nom ainsi que le son qu'elles produisent.
- Les APC Grandes sections sont assurées par Mme CHINIARD et Mme LEFORESTIER ; les thématiques travaillées portent sur la méthode des ALPHAS.

Ces ateliers fonctionnent par période avec un total de 60h par an dont 36h devant les enfants et 24h de temps de préparation et de bilan.

Les parents des enfants concernés sont informés de la proposition faite par les enseignants. Il s'agit d'une simple proposition : les parents restent libres de l'accepter ou de la refuser. Le document d'acceptation ou de refus est conservé dans le dossier de suivi du parcours scolaire de l'enfant. Les enfants participent avec plaisir et les enseignants constatent que ces ateliers leur sont très bénéfiques.

La liaison inter-cycles

Les évaluations nationales des CP de l'an dernier ont mis en évidence que les élèves disposent des connaissances attendues, mais qu'il faut travailler la rapidité d'exécution.

Pour y remédier, Mme MOSBACH évoque la mise en place d'un travail conjoint entre les directrices et enseignants de maternelle et de CP, afin d'organiser plusieurs demi-journées de rencontres entre les élèves.

Moments d'échanges entre CP et GS par groupes (9 échanges de prévus répartis sur plusieurs groupes).

2 axes de travail :

- La rapidité d'exécution (à l'aide de jeux : Dobble, Uno pour les CP, jeux de cartes pour les GS)
- les enjeux du CP (lecture d'histoire des CP au GS).

A chaque échange, 15 GS iront à l'école Michael Ballion et 10 CP viendront à l'école des Lutins. Un des enseignants des classes 3 et 4 prendra en charge les MS des deux classes tandis que l'autre s'occupera des GS/CP lors de ces temps de rencontres.

Les rencontres se dérouleront aux dates suivantes (sous réserve de modifications) de 14h00 à 15h30 :

- 24/03
- 26/03
- 31/03
- 27/04
- 07/05
- 18/05
- 02/06
- 11/06
- 16/06

En fin d'année, tous les élèves de GS iront déjeuner à la cantine de l'école Ballion. Le repas sera suivi d'une chasse au trésor en forêt. Ces temps se font sur le temps scolaire et sont obligatoires. Pour le repas, aucune inscription préalable ne sera nécessaire.

2. Projet et vie de l'école :

Mme MOSBACH fait le point sur les différents spectacles et animation qui ont été proposés aux élèves de l'école.

Les spectacles

- 01/12 : spectacle « La petite indienne » par la compagnie Les 3 Chardons (financé par la mairie à hauteur de 910 euros)
- 23/04 : « Coucou visite », une adaptation du conte de Boucle d'or et les trois ours par la compagnie Billenbois (financé par la mairie à hauteur de 942,50 euros)

Les animations

- 23/01 : Animation KAPLA financée à hauteur de 200 euros par l'association Cré'art. Cet atelier a favorisé un travail collaboratif entre les élèves de différents niveaux. Les PS ont réalisé les bases du village, tandis que les MS et GS ont construit des éléments plus élaborés pour le compléter. L'ensemble a formé un paysage occupant entièrement la salle de jeux. Les élèves et le personnel de l'école ont pu admirer le résultat final.
- 02/02 : Une journée carnaval a été organisée par l'école et les animateurs de l'APS. Les enfants et le personnel de l'école sont venus déguisés. Un goûter a été proposé : distribution de gâteaux issus d'un don de l'usine LU de Cestas en fin d'année dernière.
- 02, 09 et 16/03 : Intervention du musicien Florian Delabracherie sur plusieurs dates, permettant de rencontrer chaque classe successivement (financée par la mairie à hauteur de 1580 euros).

La kermesse

Elle est co-organisée par l'APS et les associations de parents d'élèves. Mme MOSBACH laisse donc la parole aux APE.

A retenir :

- elle aura lieu le vendredi 29 mai,
- ouverture des portes à 18h,
- réservation des repas obligatoire,
- spectacle de danse des élèves à 19h organisé par les enseignants,
- animations de l'APS, des personnels de restauration et des personnels ATSEM,
- stand de maquillage et de jeux,
- tombola organisée par ParadisScol'Eyre,
- les communications se feront par la mairie.

La préparation de la kermesse progresse et une troisième réunion est prévue pour finaliser les détails. Une proposition de thématique pour célébrer cette journée consiste à se déguiser en famille, avec un concours récompensant le meilleur déguisement. Le personnel de l'APS ainsi que les enseignants participeront en se déguisant.

M. LAFUE indique que l'organisation des entrées sera optimisée grâce à un contrôle visuel renforcé, notamment pour les sacs à main et les poussettes, avec deux files distinctes pour éviter l'attente. Du personnel supplémentaire sera présent pour assurer la surveillance. Un temps de réunion sera également prévu avec l'équipe pour préparer et installer les décorations ainsi que la scène.

Réponses aux questions supplémentaires des APE :

Mme MOSBACH répond à la question portant sur la solution trouvée pour éviter que les enfants ne restent pas en plein soleil après leur passage. Mme MOSBACH évoque le peu de possibilités pour placer les élèves à l'ombre. Une toile d'ombre a été envisagée par l'équipe enseignante, mais l'absence de fixation appropriée empêche son installation. En ce qui concerne les barnums, leur utilisation réduirait fortement la visibilité sur la scène. Une demande sera faite au service technique pour se rendre sur place et étudier la situation afin de trouver des solutions adaptées.

Les actions des APE

Les actions et participations financières de ces dernières sont évoquées. Mme MOSBACH laisse la parole aux APE.

- Intervention de M.HERRIAU pour PARADISSCOL'EYRE : L'action des ventes de chocolats de fin d'année a rencontré une belle participation. L'association remercie les parents pour leurs achats. L'opération a bien fonctionné et a permis de dégager un budget de 430 euros pour l'école.
- Intervention de Mme WATTINNE pour la FCPE : De manière générale, la FCPE confirme être très active, et plusieurs actions visant à récolter des fonds pour l'ensemble des écoles ont été organisées depuis le début de l'année telles que la bourse aux livres, le vide grenier et la vente de sacs. Elle précise que les fonds récoltés sont exclusivement dédiés aux écoles et leur sont attribués en fonction de leurs besoins et demandes. Après l'action des sacs prévue le 13/03, le budget sera précisé.

À la demande des enseignants, ce budget servira à financer l'achat de vélos supplémentaires destinés aux PS.

Réponses aux questions supplémentaires des APE concernant les remplacements des enseignants

Mme MOSBACH rappelle le fonctionnement de la gestion des enseignants remplaçants : en cas d'absence ponctuelle d'un enseignant pour arrêt maladie, c'est l'IEN de la circonscription qui se charge de trouver un remplaçant. Pour les postes fractionnés, nécessitant un travail en binôme sur l'année, c'est la DSDEN qui assure la gestion de la personne remplaçante.

M. GROS prend la parole pour annoncer la date de fin de son remplacement, qui est, pour l'instant, fixée à la fin du mois.

Mme MOSBACH rappelle que suite au départ à la retraite de Mme MICAUD, enseignante des MS/GS (classe 4), 2 enseignantes ont pris la suite : Mme IBORRA jusqu'aux vacances de février avant d'être affectée puis Mme LEFORESTIER qui restera jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Mme LEFORESTIER indique qu'une passation a été réalisée à sa demande lors d'une demi-journée avant les dernières vacances, afin de se familiariser avec les apprentissages déjà engagés auprès des élèves, apprendre à les connaître et faciliter la transition au retour des vacances. Elle poursuit le même travail que les enseignantes précédentes, en utilisant les mêmes méthodes pédagogiques.

Mme MOSBACH ajoute que, comme Mme MICAUD et Mme IBORRA, Mme LEFORESTIER s'investit pleinement dans sa classe et auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers. L'équipe enseignante tient à rassurer les parents : les enfants se sont très bien adaptés, ils ont su rapidement gérer ces changements.

3. Fonctionnement de l'école :

Sécurité (exercices et bilan)

Mme MOSBACH fait le compte rendu des exercices effectués.

- PPMS unifié : Le 28/11, réalisation de l'exercice « risques majeurs » (programmé). Exercice réussi. Les élèves se sont rassemblés dans le calme dans l'espace dédié : deux zones de mise à l'abri prévues, une à l'arrière de la cantine pour les classes 1 et 2, et une autre zone dans la classe de Mme BERGERON pour les classes 3, 4, 5 et 6. Le bon fonctionnement du matériel a été vérifié, une 2ème mallette PPMS a été demandée pour la zone 2 qui n'en possède pas. Lors de

cet exercice, un problème de signal sonore a été constaté puisque celui-ci est inaudible pour la classe 1 et faiblement entendu pour la classe 2. Le temps nécessaire pour réaliser la mise à l'abri a été de 4 minutes 25 secondes pour la zone 1 et 6 minutes 36 secondes pour la zone 2.

- Le 06/02, réalisation d'un exercice d'évacuation « Incendie » (inopiné). Exercice réussi. Les élèves ont rejoint dans le calme le point de rassemblement rue de la forêt. L'évacuation s'est faite en 3 minutes et 48 secondes. Le bon fonctionnement du matériel a pu être vérifié. A noter que le premier déclencheur manuel d'alarme incendie actionné, situé près de la classe 1 (actuelle salle d'APS des PS) n'a pas fonctionné. L'alarme a été déclenchée depuis la salle de motricité située entre la cantine et le hall d'entrée.
- Vigipirate : Urgence attentat de janvier à juillet 2026, la surveillance est renforcée, les attroupements sont à éviter dans la mesure du possible. Contrôle des sacs et vérification de l'identité des personnes étrangères à l'établissement. Un registre des entrées et des sorties a été mis en place dans le hall d'entrée et doit être signé et respecté.

Réponses aux questions supplémentaires des APE

Mme MOSBACH répond à la question de ParadisScol'Eyre : Comment l'exercice est-il abordé avec les enfants ? Réponse : Il n'y a pas de mise en scène spécifique. Les enfants doivent adopter un réflexe au déclenchement d'un signal. Lors du précédent exercice des enfants ont pu être impressionnés car suite à une mauvaise coordination entre services, des gendarmes se sont déplacés suite au déclenchement de l'alarme qui n'avait pas été classé en tant qu'exercice. Certains enfants en ont été témoin.

Les enseignants ajoutent qu'ils n'expliquent pas la signification du mot intrusion pour ne pas effrayer les élèves, ils rassurent les enfants. Elle souligne par ailleurs l'importance, en cas de confinement, de ne pas se déplacer vers l'école afin d'éviter tout risque inutile. Il est également demandé de ne surtout pas appeler l'école afin de laisser la ligne téléphonique fixe disponible pour les communications nécessaires à la gestion de la situation.

Mme MOSBACH rappelle que l'école est un lieu où les enfants sont en sécurité. Il convient de faire confiance à l'école et à ce qui est mis en place.

Point sur les budgets municipaux

Le budget se fait sur l'année civile, celui de 2026 est le même que celui de 2025. S'il y a une augmentation des effectifs, des adaptations pourront être réalisées.

- 4500 euros pour les fournitures
- 3400 euros pour les transports scolaires
- 1900 euros pour les sorties
- 600 euros pour Noël
- 500 euros pour du matériel pédagogique.

Mme MOSBACH précise que la possibilité de répartir les sommes différemment suivant les besoins est appréciable et que cette ventilation permet de bien utiliser le budget global alloué.

Point sur les travaux

Mme MOSBACH précise une liste de travaux, certains ont été réalisés et d'autres sont en cours de traitement :

- Évier bouché dans la tisanerie et joints à refaire, le robinet ne tient pas.
- Trous dans la cour rebouchés mais ces derniers se reforment car les enfants creusent.
- Copieur défectueux (traits noirs sur le papier à sa sortie).

- Les WC des petits ont le carrelage et les plinthes qui se décollent.
- Les gouttières sont à vérifier.
- La douche demande à être carrelée.
- Les WC des classes 4 et 5 dégagent une forte odeur qui entre dans les classes (pas de VMC).
- Le buttoir du rideau dans la classe de Mme DARNAUD n'est pas bien placé.
- Le rideau de la salle de motricité est à remettre.
- Lumière à côté de la classe 6 ne fonctionne pas.
- Plaque à remplacer au plafond du bureau de la directrice et des WC adultes.

Les meubles demandés pour la classe 3 MS/GS de Mme Darnaud et Mr Gros ont été livrés.

Parking

Mme MENDOZA prend la parole. Une réunion à la mairie a été organisée ce jour pour en discuter avec la société qui se charge de ces aménagements. C'est en très bonne voie, elle affirme qu'un parking va prendre forme rue de la forêt avec 25 places supplémentaires. Elle ne peut donner un délai car les travaux dépendent des travaux de la piste cyclable. Une étude est en cours. Il y aura donc trois zones de stationnement. Pour la réglementation, rien de définitif pour le moment, elle donnera une réponse plus précise lors du prochain conseil d'école.

Abords de l'école

Question FCPE : lors de fortes pluies, les trottoirs rue Japeloup sont impraticables. Réponse mairie : les services techniques vont ajouter du gravier pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie.

Passerelle petite enfance / école

Les inscriptions en PS ont eu lieu du 26/01 au 23/02. Les rendez-vous d'admission à l'école se feront du 02/03 au 27/03. Ce rendez-vous permet de régler les derniers détails administratifs. Une réunion d'information aura lieu courant juin avec les personnels ATSEM et APS pour présenter l'école et répondre aux premières interrogations.

Mme MOSBACH précise qu'une adaptation sera proposée aux parents des enfants en crèche (2 visites de 1h30) et pour les autres un accueil immersif en classe avec les parents par groupe de 5 de 10h30 à 11h30, 15 minutes de visite, 15 minutes de récréation et 30 minutes de classe.

Pour la rentrée 2026 : à ce jour 28 enfants ont été inscrits mais 8 enfants doivent encore être inscrit selon la carte scolaire en vigueur. Les effectifs prévisionnels sont les suivants :

- 36 PS
- 45 MS
- 49 GS

Soit un effectif total de 130 élèves. Le nombre de classe devrait rester identique.

Carte scolaire et horaires

La carte scolaire, fruit d'un travail avec les directions d'école et les APE a été votée en conseil municipal le 16/12/2026. Les changements d'affectation ne seront effectifs que pour les nouvelles familles. Sauf demande des familles, les fratries ne seront pas séparées et ne seront pas changées d'école.

Mme MENDOZA ajoute que les réponses aux questions des APE concernant ce sujet ont été envoyées par mail le 24/02. La carte scolaire entre en vigueur à la rentrée 2026. Les futurs élèves de PS (hors fratries) résidant dans les secteurs « Gargails », « Sarroc » et « Tournebride » seront désormais rattachés à l'école Lou Pin Bert pour la rentrée 2026/2027. Cela concerne deux familles. L'objectif est de rééquilibrer les écoles sans impacter les familles (fratries). Aucune fermeture de

classe n'est prévue pour l'instant sur l'école Les Lutins. La ligne de transport scolaire reste inchangée.

Mme WATTINNE évoque l'absence de communication de la mairie auprès des parents qui ne sont pas adhérents aux APE. Elle demande qu'un compte rendu soit transmis à ces derniers.

Mme MENDOZA confirme en fin de séance que les familles concernées seront prévenues par la mairie. Elle répond à la question des APE concernant les horaires de l'école. Les horaires ne changeront pas pour plusieurs raisons : les familles habituées à ces horaires (ou non concernées par cette problématique) risquent d'être pénalisées. Cela pénaliserait également les enfants qui prennent le bus, l'APS sera plus coûteux pour les familles de ces derniers.

20h40 : Fin du conseil.

La date du prochain conseil d'école est prévue le mardi 16 juin 2026 à 18h00.

Fait à Le Barp, le 6 mars 2026.

La Directrice

A blue ink signature, appearing to be 'Mh', written in a cursive style.

Les Secrétaires de séance.

Two blue ink signatures. The top one is 'Horian' and the bottom one is a more abstract cursive signature.